

Département du GERS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



Pays d'Armagnac

Extrait du registre des Délibérations du Comité Syndical du 30 novembre 2020

Date de la convocation 25/11/2020

Nombre de délégués	21
Nombre de présents	20
Nombre d'excusés	1
Nombre de procurations	0
Vote	
- POUR	20
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

07/12/2020

Et publication le

07/12/2020

Date d'affichage

07/12/2020

L'an deux mille vingt et le trente novembre à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle d'animation de Nogaro sous la présidence de M. Michel GABAS.

Présents : M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BROSSARD Frédérique, CAILLAVET Isabelle, CAMAZZOLA Robert, DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DUCLAVE Jean, TUMÉLÉRO Hélène (suppléante de DUPRONT Didier), ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude, MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, TINTANÉ Isabelle, TOUHE-RUMEAU Christian

Excusé : M. BOISON Maurice

Procuration :

A été nommé **secrétaire de séance** :

M. Jean DUCLAVE

Délibération N°9 – 30/11/2020 – 5.2

Nature de l'acte : 5.2

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2020

Le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2020 a été adressé par courrier électronique aux membres du Comité Syndical en date du 16 novembre

2020. Les délégués avaient jusqu'au 30 novembre 2020 pour transmettre leurs éventuelles remarques.

Monsieur le Président informe qu'il n'a reçu aucune modification. Il demande si les membres du Comité souhaitent apporter des compléments.

Où l'exposé du Président,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré par 20 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :

- **ADOpte le procès verbal de la séance du 13 octobre 2020 sans modification.**

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois
et an susdits,
Pour extrait conforme,

**Le Président,
M . Michel GABAS**



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Gabas', written over a horizontal line.